

# Teinture Végétale par décoction

## La teinture s'effectue en plusieurs étapes :

- *Le lavage de la fibre (la lessive contient un agent mouillant qui facilite la pénétration du mordant et de la teinture, puis trempage dans l'eau claire pendant ½ Heure*
- *Le mordantage : Il permet de fixer la couleur sur la fibre grâce un agent minéral (le mordant). Durée 45 minutes minimum. Soit on laisse sécher la laine, soit on l'utilise rapidement.*
- *La préparation du bain de teinture : On fait bouillir 45 minutes des plantes sèches ou fraîches, ou bien encore des poudres, extraites de plantes tinctoriales. On laisse refroidir une nuit si possible. Après filtration, le jus recueilli sera utilisé pour la teinture proprement dite.*
- *Et enfin la teinture, durée 45 minutes puis refroidissement dans le bain. Ensuite rinçage à l'eau claire.*

*Tous les produits utilisés , ainsi que les plantes, peuvent être toxiques sans précautions. Il faut donc n'utiliser que du matériel dédié à la teinture et porter des gants.*

